

Présentation des comptes 2025

Pour l'exercice 2025, il n'y a pas de comparatif avec l'année précédente, le plan comptable ayant été modifié. Vous trouverez ci-dessous les principales explications relatives aux différentes pages des comptes.

Page 2 - le bilan

- **Liquidités : CHF 207'300.57**
Deux comptes ont été ouverts auprès de Valiant dans le cadre de leur sponsoring pour le CSI25 :
 - un compte pour la cagnotte des gymnastes participant à la Gymnaestrada ;
 - un compte pour le CSI25, dont le solde sera ensuite transféré sur le compte courant de l'association.
- **Débiteurs et produits à recevoir** : factures de fin d'année, subventions, factures liées au CSI25 et au souper du comité CSI.
- **Charges payées d'avance** : concernent l'exercice 2026.
- **Créanciers et passifs transitoires** : factures et estimations de factures 2025 payables en 2026.
- **Dette à court terme (Gymnaestrada) : CHF 10'000.-**
Il s'agit d'un transfert temporaire sur le compte courant afin de couvrir des factures. La somme sera remboursée dès que les fonds du compte épargne seront débloqués.

Après discussion avec la commission financière, la réserve Gymnaestrada figure sous **capital étranger** et non sous capital propre, cet argent appartenant aux gymnastes qui cotisent pour financer leur séjour à Lisbonne.

Dans le capital propre, la provision Agrès a été ajoutée. Suite au versement d'un montant aux sociétés ayant des groupes G&D la provision G&D a diminué.

Page 3 – le compte Pertes et Profits

Il s'agit du récapitulatif des pages suivantes.
Le résultat final présente un **bénéfice de CHF 27'072.21**.

Page 4 – Cotisations

Un **produit de CHF 34'743.50** concernant les cotisations.
Nous avons adhéré à la nouvelle entité FeJuSpo.

Page 5 – Sponsoring et promotion

Un **produit de CHF 17'380.22** provenant de nos fidèles sponsors ainsi qu'un résultat de **CHF 8'720.-** issu du loto organisé par l'association.

Page 6 – Subventions

Un **produit de CHF 8'054.50** grâce aux subventions cantonales et à la contribution financière du Fonds pour la promotion du sport.

Page 7 – Manifestations Agrès

Concernant le Championnat Suisse Agrès, nous avons réalisé un excellent bénéfice de **CHF 48'630.–**, grâce à un comité dynamique, une équipe sponsoring performante et de nombreux bénévoles.

Sur ce montant, **CHF 20'000.– ont été attribués à une réserve Agrès**, destinée principalement à l'achat de nouveaux justaucorps pour les gymnastes participants aux championnats suisses par équipe.

Page 8 – Manifestations Gym & Danse

Un **produit de CHF 472.65** pour la Gym & Danse.

Page 9 – Manifestation gym générale

Une **perte de CHF 2'160.30** pour la gymnastique générale.

Les années précédentes, la contribution du Fonds pour la promotion du sport figurait dans ce tableau ; désormais, les subventions sont comptabilisées séparément.

Page 10 – Manifestations extérieures

Une **perte de CHF 227.55**, liée à l'inscription des deux groupes Jura Gym à la prochaine Gymnaestrada.

Concernant la Fête Fédérale, une contribution cantonale a été reçue suite à notre demande auprès du canton. Celle-ci a été entièrement reversée aux sociétés participantes.

Page 11 – Formations

Une **perte de CHF 3'808.50** pour la formation des spécialistes de l'ACJG ainsi que la mise sur pied de cours de formation pour les sociétés.

Page 12 – Groupe Gym Jura / 35+

Une **perte de CHF 965.–** pour les groupes Jura Gym.

Page 13 – Journal Gym Jura

Une **perte de CHF 1'719.50** pour le journal Gym Jura.

Pages 14 et 15 – Charges de personnel / Charges d'exploitation

Une **perte de CHF 45'750.69** concernant :

- les charges du personnel,
- les délégations et assemblées,
- les assurances,
- le loyer,
- les frais de bureau et d'informatique,
- les réseaux sociaux.

Le poste de secrétaire a été augmenté à 40% et inclut dorénavant la tenue de la comptabilité.

Page 16 – Constitution / Dissolution de réserves

Constitution et dissolution des réserves :

- Constitution d'une **réserve de CHF 20'000.– pour les Agrès**, suite à l'excellent bénéfice réalisé lors de l'organisation des Championnats Suisses Agrès à Delémont.
- Promo Jura : CHF 3'110.– (correspondant au CHF 1.– par cotisation de membre).
- Retrait de CHF 640.– pour la subvention aux sociétés participant aux championnats romands et suisses (sur demande).

Budget 2026

Le budget 2026 prévoit un **déficit de CHF 4'220.–**, due principalement à :

- l'augmentation du taux d'activité du secrétariat ;
- l'absence de redevance pour le Championnat jurassien d'Agrès (organisé par l'association, aucune société ne s'étant proposée).

Cette perte est compensée par des rentrées plus importantes liées au sponsoring grâce aux nouveaux sponsors principaux (SID, Pressor) et un nouveau partenaire (Coop).

Pour le reste, la situation devrait rester stable.

Les explications ne seront plus données oralement lors de l'Assemblée des Déléguées ; c'est pourquoi vous recevez ces informations en même temps que les comptes.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez écrire à acjg@acjg.ch.

La secrétaire, Christelle Hennet, répondra volontiers à vos demandes. Les éventuels compléments d'information pourront être présentés lors de l'AG.

Le détail des comptes peut être consulté au bureau de l'ACJG.